

Renouvellement Urbain



nov. 12

agence d'urbanisme de la région mulhousienne

Carte d'identité des quartiers PRU de Mulhouse

Recensement 2008

Briand



SOMMAIRE

CARTE D'IDENTITE DES QUARTIERS PRU

Méthodologie	p.3
Cartographie de localisation des quartiers PRU	p.4
Briand	p.5
Démographie	p.6
Logements	p.8
Diplômes et formation	p.10
Emploi et population active	p.11
Les demandeurs d'emploi	p.12
Revenus et précarité	p.13
Annexes	p.15
Carte ; comparaison entre les découpages IRIS et les découpages en conseil de quartier -Mulhouse-	p.16
Définitions	p.16

METHODOLOGIE

De la difficulté de la statistique infracommunale

Il est difficile d'obtenir des données statistiques à l'échelle des quartiers du PRU de Mulhouse. En effet, contrairement aux ZUS, ces derniers ne sont pas des périmètres institutionnels renseignés par les organismes de statistique publique. Les quartiers de Rénovation Urbaine sont issus d'une logique urbaine, tandis que les ZUS proviennent d'une volonté politique incarnée par les grands textes de la Politique de la Ville, et notamment l'article 42 de la loi d'Orientation pour l'aménagement et le développement territorial du 4 février 1995. Les ZUS sont donc une traduction territoriale du principe de zonage inscrit dans la loi d'Orientation pour la Ville de juillet 1991. Leur liste figure dans le décret du 26 novembre 1996 pris en application de la loi Pacte national de relance pour la Ville. En outre, la loi du 1^{er} août 2003 d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine, dite « loi Borloo », a instauré l'Observatoire National des ZUS (ONZUS), un organisme public chargé de « *permettre l'adaptation aux zones urbaines sensibles des systèmes d'observation* »¹.

Rien de tel n'existe pour les quartiers de rénovation urbaine, nous devons donc nous adapter et trouver un compromis acceptable pour tous en composant des territoires correspondant le plus possible aux quartiers de rénovation urbaine, sur la base des statistiques infracommunales du recensement que l'INSEE rend public chaque année.

A La recherche d'un compromis acceptable pour tous

L'échelon infracommunal le plus détaillé du recensement de l'INSEE est l'IRIS : « *les communes d'au moins 10 000 habitants et la plupart des communes de 5 000 à 10 000 habitants sont découpées en IRIS. Ce découpage, maille de base de la diffusion de statistiques infra-communales, constitue une partition du territoire de ces communes en « quartiers » dont la population est de l'ordre de 2 000 habitants* »².

Mulhouse est divisée en 43 IRIS. Ce maillage ne correspond pas parfaitement aux différents découpages que la collectivité a mis en place sur son territoire (conseils de quartier, quartiers de rénovation urbaine,...). La recomposition de périmètres par agrégation d'IRIS permet néanmoins d'avoir une analyse détaillée de la structure socio-démographique des quartiers de rénovation urbaine.

C'est l'objet du présent document qui présente la structure socio-démographique d'un des six quartiers du Programme de Rénovation Urbaine de la ville de Mulhouse en 2008. Cette analyse s'accompagne d'une nécessaire mise en perspective, au travers de l'exposition des statistiques comparables des cinq autres quartiers, de la ville de Mulhouse, de l'Alsace et de la France métropolitaine.

Il n'est pas possible en revanche de montrer des évolutions entre 2006 et 2008. En effet, la méthodologie de recensement de l'INSEE ne permet pas de telles analyses³.

Le choix de l'agrégation d'IRIS

Bourtzwiller = IRIS 1501, 1502 et 1702. L'IRIS 1502 a été retenu car il englobe les secteurs Bordeaux/St Nazaire et Berges de la Doller.

Briand = IRIS 1203 et 0302. L'IRIS 1201 n'a pas été retenu car il couvre aussi la Cité Ouvrière, dont les caractéristiques socio-démographiques sont différentes du quartier Briand.

Les Coteaux = IRIS 901, 902, 903 et 904. L'IRIS 903 a été retenu car il couvre le secteur Dumas/Delacroix. Par ailleurs, les autres secteurs qu'il englobe, à savoir l'Illberg et le Parc des Collines, n'abritent quasiment pas de logements.

Franklin = IRIS 1302. L'IRIS 301 n'a pas été retenu car il se trouve en majorité hors du périmètre de rénovation urbaine.

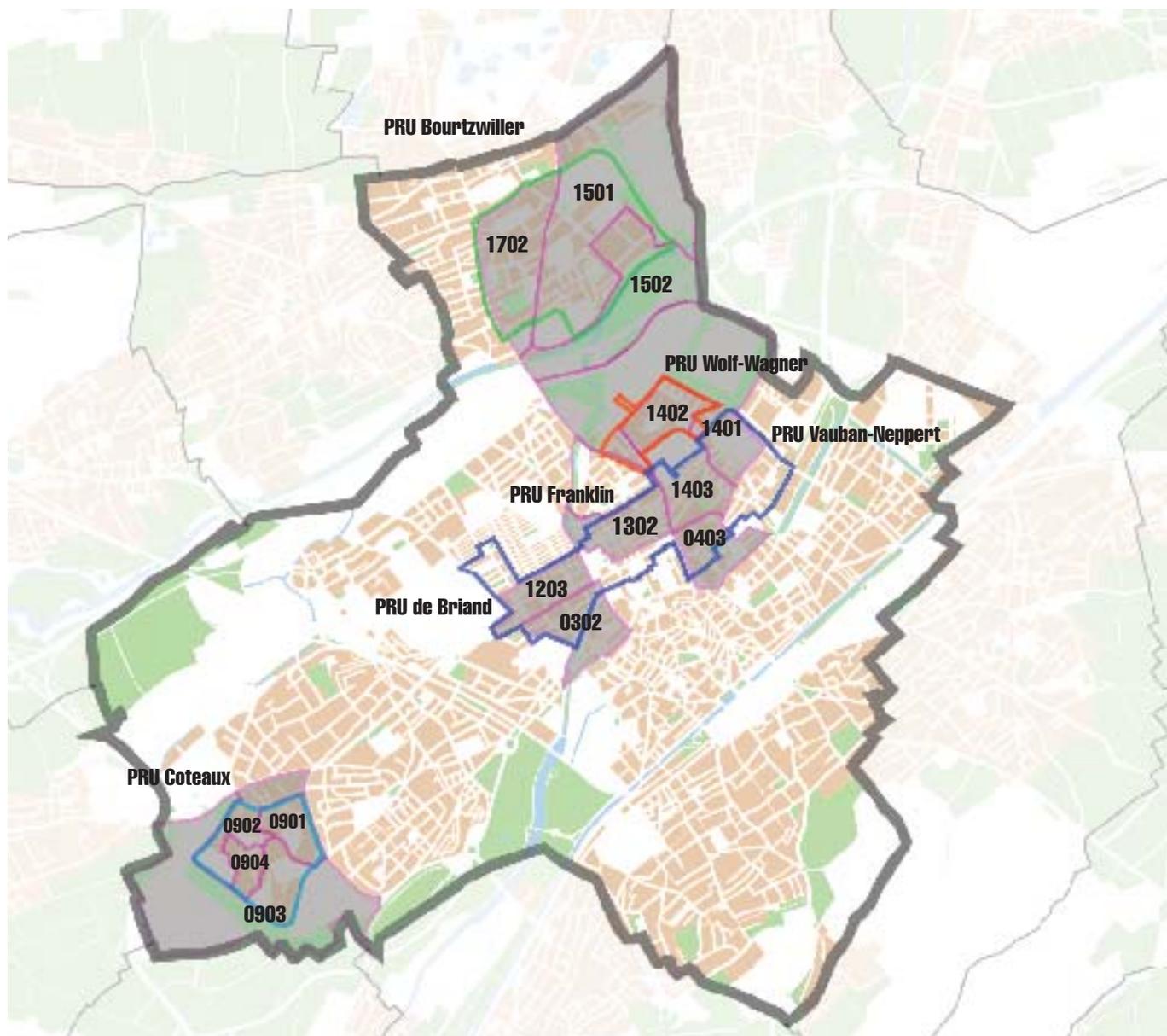
Vauban-Neppert = IRIS 403, 1401 et 1403. L'IRIS 0402 n'a pas été retenu car il couvre aussi une partie de la ZAC du Nouveau Bassin, qui a des caractéristiques socio-démographiques bien différentes.

Wolf-Wagner = IRIS 1402.

¹ extrait de l'avant-propos du rapport 2004 de l'Observatoire National des ZUS

² source : www.insee.fr/définitions_et_methodes

³ voir la note publiée par l'INSEE en annexes





BRIAND



DEMOGRAPHIE

Population par quartier PRU en 2008

	population 2008
Briand	5 713
Bourtzwiller	7 679
Les Coteaux	9 323
Franklin	2 779
Vauban-Neppert	8 663
Wolf-Wagner	1 589
Quartiers PRU	35 746
Mulhouse	111 860
Alsace	1 837 087

Source : INSEE

Le quartier PRU de Briand comptait en 2008 5 713 habitants, soit 5,1% des mulhousiens.

Répartition de la population par classe d'âge en 2008

	0-14 ans	15-29 ans	30-44 ans	45-59 ans	60-74 ans	75 ans ou plus
Briand	23,2%	26,7%	22,4%	14,2%	8,5%	5,1%
Bourtzwiller	22,6%	22,3%	18,5%	17,3%	12,7%	6,5%
les Coteaux	24,9%	24,3%	19,5%	17,4%	9,9%	4,1%
Franklin	23,9%	24,1%	21,9%	15,7%	10,7%	3,8%
Vauban-Neppert	23,5%	23,4%	19,7%	16,4%	9,5%	7,5%
Wolf-Wagner	19,4%	23%	14,6%	20,7%	15,7%	6,6%
Quartiers PRU	23,5%	24%	19,8%	16,6%	10,5%	5,7%
Mulhouse	20,1%	22,6%	20,9%	18%	11,1%	7,7%
Alsace	18,1%	19,4%	21,4%	21%	12,6%	7,5%
France métropolitaine	18,3%	18,8%	20,5%	20%	13,4%	8,7%

Source : INSEE

Le quartier PRU de Briand se distingue de la majorité des autres quartiers PRU par une proportion plus grande de jeunes entre 15 et 29 ans.

Au contraire, la population de plus 75 ans y est très faible.

Répartition de la population par sexe en 2008

	Hommes	%	Femmes	%
Briand	2 870	50,2%	2 844	49,8%
Bourtzwiller	3 837	50%	3 842	50%
les Coteaux	4 518	48,5%	4 804	51,5%
Franklin	1 424	51,2%	1 356	48,8%
Vauban-Neppert	4 432	51,2%	4 232	58,8%
Wolf-Wagner	733	46,2%	856	53,8%
Quartiers PRU	17 814	49,8%	17 934	50,2%
Mulhouse	54 671	48,9%	57 189	51,1%
Alsace	897 016	48,8%	940 071	51,2%
France métropolitaine	30 087 882	48,4%	32 046 984	51,6%

Source : INSEE

Il y a quasiment autant d'hommes que de femmes dans le quartier PRU de Briand.

Proportion de français et d'étrangers dans la population en 2008

En 2008, 30,4% de la population du quartier PRU Briand est composée d'étrangers. A ce titre, le quartier se situe bien au-dessus de la moyenne des quartiers PRU de Mulhouse.

	Français	Etrangers
Briand	69,6%	30,4%
Bourtzwiller	73%	27%
les Coteaux	74,5%	25,5%
Franklin	66,7%	33,3%
Vauban-Neppert	72,5%	27,5%
Wolf-Wagner	74,6%	25,4%
Quartiers PRU	72,3%	27,7%
Mulhouse	81,2%	18,8%
Alsace	92,4%	7,6%
France métropolitaine	94,2%	5,8%

Source : INSEE

Nombre et composition des ménages en 2008

Le quartier Briand se caractérise par une part importante de ménages d'une personne (femmes et hommes seuls). C'est une caractéristiques communes aux trois quartiers anciens.

	Ménages	Hommes seuls	Femmes seules	Autres sans famille	Avec famille(s)
Briand	2 269	20,9%	15,7%	3,7%	59,7%
Bourtzwiller	2 657	9,1%	16,5%	2,3%	72,1%
les Coteaux	3 280	12,2%	18,5%	3,4%	65,8%
Franklin	1 096	22,5%	17,1%	2,7%	57,7%
Vauban-Neppert	3 492	18,8%	20,2%	3%	58%
Wolf-Wagner	682	18,3%	23,9%	2,6%	55,1%
Quartiers PRU	13 475	15,9%	18,2%	3%	62,8%
Mulhouse	48 345	18,3%	23%	2,7%	56%
Alsace	766 081	13,1%	17,7%	2,4%	66,8%
France métropolitaine	26 614 970	13,9%	19,6%	2,6%	63,9%

Source : INSEE

LOGEMENTS

Nombre et statut des logements en 2008

	Logements	Résidences principales	Résidences secondaires et logements occasionnels	Logements vacants
Briand	2 750	82,5%	0,6%	16,9%
Bourtzwiller	3 032	87,6%	0,4%	11,9%
les Coteaux	3 529	93%	0,2%	7%
Franklin	1 321	83%	0,4%	16,6%
Vauban-Neppert	4 237	82,4%	0,2%	17%
Wolf-Wagner	711	96%	0%	4%
Quartiers PRU	15 579	86,5%	0,3%	13%
Mulhouse	55 668	86,8%	0,8%	12,4%
Alsace	845 703	90,6%	2,4%	7%
France métropolitaine	31 818 884	83,6%	9,7%	6,6%

Source : INSEE

Briand se distingue des autres quartiers PRU et de Mulhouse par un taux élevé de logements vacants.

Répartition des résidences principales par nombre de pièces en 2008

	1 pièce	2 pièces	3 pièces	4 pièces	5 pièces ou plus
Briand	5,6%	22,7%	37%	19%	15,8%
Bourtzwiller	1%	9%	29%	38,5%	22,9%
les Coteaux	2,1%	19,3%	17,8%	39%	21,8%
Franklin	13,5%	19,4%	32%	21,7%	13,3%
Vauban-Neppert	5,7%	23,4%	33,2%	24,4%	13,2%
Wolf-Wagner	1%	26,1%	36,5%	31,5%	5%
Quartiers PRU	4,3%	19,3%	29,3%	30%	17,2%
Mulhouse	7,4%	17,9%	31%	25,6%	18,2%
Alsace	4,6%	10,9%	20,8%	22,3%	41,3%
France métropolitaine	5,8%	12,4%	20,9%	25,4%	35,5%

Source : INSEE

Briand est un quartier qui accueille beaucoup de résidences de 2 et 3 pièces et très peu de 3 et 4 pièces.

Répartition des résidences principales par surface en 2008

	Moins de 40 m ²	De 40 à 99 m ²	100m ² ou plus
Briand	14,5%	73%	12,6%
Bourtzwiller	5,4%	83,6%	11%
les Coteaux	5,3%	75,4%	19,3%
Franklin	20,7%	72,3%	7%
Vauban-Neppert	10,2%	73,8%	16%
Wolf-Wagner	7,5%	90,5%	2%
Quartiers PRU	9,5%	76,6%	13,9%
Mulhouse	11,7%	71,9%	16,4%
Alsace	6,9%	54,7%	38,3%
France métropolitaine	11,1%	60,1%	28,8%

Source : INSEE

Répartition des résidences principales par statut d'occupation en 2008

	Propriétaire	Locataire	dont locataires HLM	Personne logée gratuitement
Briand	32%	66,4%	7,7%	1,6%
Bourtwiller	36,4%	61,8%	64,6%	1,7%
les Coteaux	20,8%	78,5%	84%	0,7%
Franklin	36,5%	61,5%	5,7%	2,1%
Vauban-Neppert	31,2%	67,6%	16%	1,2%
Wolf-Wagner	0%	99,3%	98,5%	0,7%
Quartiers PRU	28,7%	70%	46,9%	1,3%
Mulhouse	35,5%	62,6%	33%	1,9%
Alsace	58,3%	39,1%	11,9%	2,6%
France métropolitaine	57,6%	39,7%	14,7%	2,7%

Source : INSEE

A Briand, les locataires HLM ne représentent que 8% des locataires. Ce taux est largement inférieur de la moyenne mulhousienne.

Répartition des ménages par ancienneté d'emménagement en 2008

	Ménages	Moins de 2 ans	2-4 ans	5-9 ans	10 ans ou plus
Briand	2 269	19,9%	28,8%	22%	29,4%
Bourtwiller	2 657	12,1%	18%	18,6%	51,4%
les Coteaux	3 282	12,8%	20,9%	20%	46,3%
Franklin	1 096	19,5%	25%	19,9%	35,6%
Vauban-Neppert	3 490	20%	25,3%	22,6%	32,1%
Wolf-Wagner	682	6,2%	22,2%	20,8%	50,8%
Quartiers PRU	13 475	15,9%	23,2%	20,8%	40,1%
Mulhouse	48 347	17,4%	23,9%	19,9%	38,9%
Alsace	766 117	12,6%	19,2%	17,3%	51%
France métropolitaine	26 615 476	13,2%	19,9%	18,5%	48,4%

Source : INSEE

A l'instar des autres quartiers d'habitat ancien du PRU de Mulhouse, Briand se caractérise par une part importante de ménages installés depuis moins de 4 ans.

Répartition des résidences principales par élément de confort

	Salle de bain baignoire douche	Chauffage central collectif	Chauffage central individuel	Chauffage individuel électrique
Briand	92,1%	9,4%	70,6%	17,8%
Bourtwiller	95,4%	41,3%	51,2%	5,6%
les Coteaux	97,5%	92,5%	2,6%	4,7%
Franklin	91,5%	11,1%	71,8%	15,3%
Vauban-Neppert	94,7%	36%	56,3%	6%
Wolf-Wagner	96,8%	53%	44,9%	1,6%
Quartiers PRU	95,1%	45,1%	45,6%	7,9%
Mulhouse	93,6%	35,7%	49%	13%
Alsace	96,2%	23,5%	49,5%	17,1%
France métropolitaine	96,6%	18,3%	44,4%	26,4%

Source : INSEE

La majorité des résidences principales de Briand compte les éléments de confort obligatoires.

Briand se caractérise par l'utilisation du chauffage individuel électrique. Celui-ci est au-dessus des moyennes de quartier PRU et de Mulhouse.

DIPLOMES ET FORMATION

Scolarisation selon l'âge en 2008

	Population scolarisée	2-5 ans	6-14 ans	15-17 ans	18-24 ans	25-29 ans	30 ans ou plus
Briand	1 537	68,7%	96,8%	90,1%	38,7%	6,8%	1,3%
Bourtzwiller	1 926	71%	99%	86,5%	34,9%	1,4%	0,7%
les Coteaux	2 942	67,9%	98,2%	91,7%	39,5%	8,5%	3,4%
Franklin	731	77,5%	99%	97,3%	27,4%	2,4%	2,2%
Vauban-Neppert	2 077	65,7%	98,2%	95,8%	36,8%	2,2%	1,5%
Wolf-Wagner	447	88,3%	100%	92,4%	52,8%	3,8%	0%
Quartiers PRU	9 660	69,7%	98,3%	91,7%	37,5%	4,3%	1,7%
Mulhouse	26 793	68,2%	98,7%	92,2%	40,9%	6,3%	1,3%
Alsace	428 453	70,9%	98,9%	95,8%	48,1%	7,5%	1%
France métropolitaine	13 752 713	75%	98,9%	96,3%	51,7%	7,5%	1%

Source : INSEE

En France, la scolarité est obligatoire de 6 à 16 ans. Le taux de scolarisation des 6-14 ans à Briand est bon mais reste le plus faible des 6 quartiers PRU.

Niveau de diplômes de la population de plus de 15 ans non scolarisée en 2008

	Population non scolarisée	Sans diplôme	CEP	BEPC	CAP BEP	BAC	BAC+2	Supérieur à BAC+2
Briand	3 816	42,3%	7%	5%	22,9%	11,8%	6%	5%
Bourtzwiller	5 356	53,2%	4,9%	2,9%	23,2%	7,8%	4,3%	3,7%
les Coteaux	5 866	45,4%	6,4%	4,7%	25,1%	10,5%	5%	3%
Franklin	1 869	54,4%	3,1%	2,1%	21,6%	9,2%	6,2%	3,4%
Vauban-Neppert	5 948	43,9%	5,2%	4,6%	20,3%	10,9%	7,8%	7,4%
Wolf-Wagner	1 098	62,4%	10,2%	3,1%	13,7%	4,7%	3,3%	2,6%
Quartiers PRU	23 953	47,7%	5,8%	4%	22,3%	9,8%	5,6%	4,7%
Mulhouse	79 231	33,5%	7,1%	4,1%	24,2%	12,4%	8,8%	9,9%
Alsace	1 337 613	20,1%	8,7%	3,9%	30,4%	14,5%	11,7%	10,7%
France métropolitaine	45 030 228	18,7%	11,5%	6,4%	24%	15,6%	11,5%	12,4%

Source : INSEE

Avec 42,3% de sa population non scolarisée sans diplôme, Briand est le quartier PRU qui présente le taux de personnes sans diplôme le plus faible.

EMPLOI ET POPULATION ACTIVE

Répartition de la population active de 15 à 64 ans par sexe et âge en 2008

Le quartier PRU Briand se distingue des autres par un taux d'activité relativement faible chez les 55/64 ans.

	Population active	Hommes	Femmes	15-24 ans	25-54 ans	55-64 ans
Briand	2 435	58,6%	41,4%	44,1%	77,3%	30,1%
Bourtzwiller	2 869	58,9%	41,1%	39,6%	75,7%	29,7%
les Coteaux	3 858	55,5%	44,5%	42,5%	79,2%	39,4%
Franklin	1 097	58,1%	41,9%	46,0%	71,7%	33,6%
Vauban-Neppert	3 722	58,3%	41,7%	46,7%	80,9%	41,8%
Wolf-Wagner	551	55,7%	44,3%	35,4%	72,5%	33,4%
Quartiers PRU	14 532	57,6%	42,4%	43,0%	77,7%	35,6%
Mulhouse	49 764	54,6%	45,4%	45,1%	82,9%	41,3%
Alsace	897 226	52,9%	47,1%	12,4%	78,1%	9,6%
France métropolitaine	28 961 390	53,2%	46,8%	11,7%	77,6%	10,7%

Source : INSEE

Répartition de la population active occupée de 15 à 64 ans par CSP en 2008

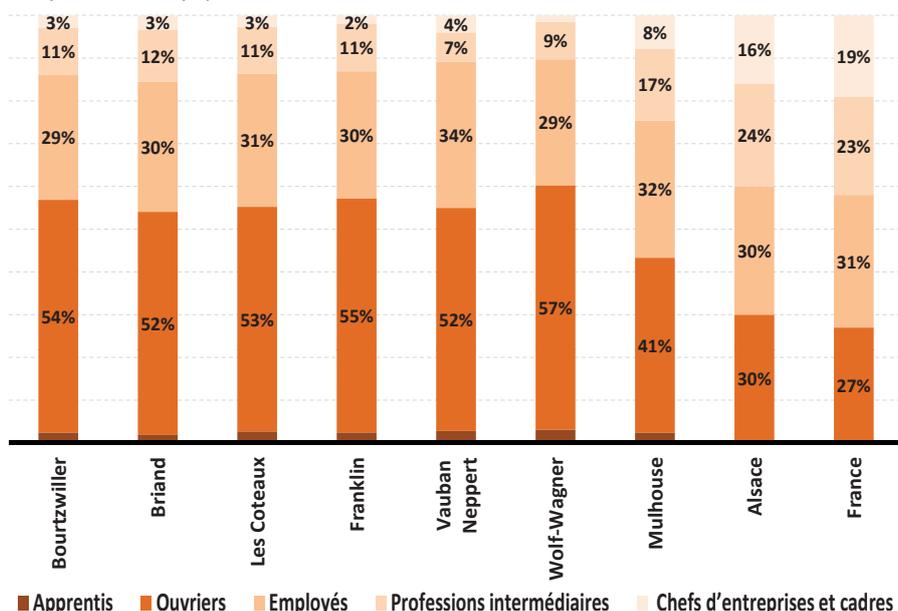
La population active occupée de Briand se caractérise par un taux élevé de professions intermédiaires, d'artisans, commerçants et chefs d'entreprise.

	Population active occupée 15-64 ans	Agriculteurs exploitants	Artisans Commerçants Chefs d'entreprise	Cadres Professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers
Briand	1 611	0%	5,5%	9,3%	17,3%	25,4%	42,6%
Bourtzwiller	2 124	0%	2,8%	4%	14,4%	31,3%	47,4%
les Coteaux	2 677	0,1%	3,3%	1,7%	13,5%	34,1%	47,3%
Franklin	700	0%	5,4%	3,6%	15,3%	27,4%	48,4%
Vauban-Neppert	2 601	0%	4,6%	8,3%	16,3%	30%	40,9%
Wolf-Wagner	367	0%	1,9%	6,1%	13,3%	26,2%	52,5%
Quartiers PRU	10 079	0%	4%	5,4%	15,1%	30,3%	45,2%
Mulhouse	38 483	0%	4,3%	12,7%	21,7%	28,5%	32,9%
Alsace	802 136	0,9%	4,7%	14,3%	25%	27%	28,1%
France métropolitaine	25 738 705	1,9%	5,9%	16,1%	25%	28,4%	22,8%

Source : INSEE

Composition de la population salariée en 2008

L'analyse de la composition de la population salariée⁴ vient conforter cette lecture.



Source : INSEE/DADS

⁴ pour plus de précisions, voir les définitions en annexes

LES DEMANDEURS D'EMPLOI

Evolution du nombre de demandeurs d'emploi de cat. A, B et C entre 2008 et 2010

	2008	2009	2010	Evolution
Briand	666	804	793	19,1%
Bourtzwiller	634	855	804	26,8%
Les Coteaux	976	1 077	1 138	16,6%
Franklin	339	370	372	9,7%
Vauban-Neppert	767	927	930	21,3%
Wolf-Wagner	185	233	263	42,2%
Quartiers PRU	3 567	4 266	4 300	20,5%
Mulhouse	9 473	11 349	11 661	23,1%
Alsace	85 870	107 980	112 186	30,8%
France métropolitaine	3 255 800	3 848 200	4 030 900	23,8%

Source : INSEE/Pôle Emploi

Briand a connu une augmentation du nombre de demandeurs d'emploi entre 2008 et 2010, hausse qui reste proche de celle enregistrée dans les quartiers PRU de Mulhouse.

La baisse du nombre de demandeurs d'emploi enregistrée entre 2009 et 2010 peut être expliquée par deux facteurs : baisse de la population, et radiations plus fortes de Pôle Emploi.

Evolution de la part des demandeurs d'emploi de cat. A, B et C de moins de 25 ans entre 2008 et 2010

	2008	2009	2010
Briand	21,3%	18,3%	15,5%
Bourtzwiller	20,5%	19,9%	18,2%
Les Coteaux	21,4%	17,9%	16,4%
Franklin	17,1%	18,4%	18,3%
Vauban-Neppert	15,8%	17,5%	18,3%
Wolf-Wagner	18,9%	18,5%	18,6%
Quartiers PRU	19,5%	18,4%	17,3%
Mulhouse	18,8%	18,4%	16,3%
Alsace	19,6%	19,9%	18%
France métropolitaine	16,6%	16,8%	15,5%

Source : INSEE/Pôle Emploi

Briand, avec les Coteaux et Bourtzwiller, fait partie des quartiers du PRU dans lesquels la part des demandeurs d'emploi de moins de 25 ans a baissé, alors que le nombre de demandeurs d'emploi a lui augmenté. Cette caractéristique n'est pas spécifique aux quartiers PRU. Elle concerne aussi Mulhouse, l'Alsace et la France métropolitaine.

Evolution de la part des demandeurs d'emploi de cat. A, B et C de longue durée entre 2008 et 2010

	2008	2009	2010
Briand	18,8%	27%	32%
Bourtzwiller	24,9%	33,2%	39,6%
Les Coteaux	24,1%	31%	36%
Franklin	20,1%	31,6%	38,2%
Vauban-Neppert	20,1%	30,6%	34,5%
Wolf-Wagner	28,6%	60,1%	43,7%
Quartiers PRU	22,2%	32,3%	36,2%
Mulhouse	23%	30,1%	36,6%
Alsace	25,1%	30,1%	38,1%
France métropolitaine	30,6%	33,1%	37,7%

Source : INSEE/Pôle Emploi

Briand a en revanche connu une forte hausse de la part des demandeurs d'emploi de longue durée. En 2010, près d'un tiers des demandeurs d'emploi de ce quartier sont au chômage depuis plus d'un an.

Là encore, cette spécificité ne distingue pas le quartier de Mulhouse, de l'Alsace ou de la France métropolitaine.

REVENUS ET PRECARITE

Evolution des revenus médians annuels par unité de consommation dans les IRIS des quartiers PRU entre 2007 et 2009

Les revenus médians sont restés stables dans les IRIS de Briand entre 2007 et 2009. Ils restent toutefois inférieurs d'environ 1/3 aux revenus médians de Mulhouse.

	Qualification de l'IRIS	2007	2008	2009
Briand	302 "Sud Briand"	9 431 €	9 254 €	9 480 €
	1203 "Nord Briand"	8 498 €	8 694 €	8 586 €
Bourtzwiller	1501 "Bordeaux/St Nazaire"	10 559 €	11 628 €	11 013 €
	1502 "Berges de la Doller"	8 189 €	9 714 €	9 737 €
	1702 "Manulaine/Kingersheim"	10 914 €	11 163 €	10 591 €
Les Coteaux	901 "Grunewald/Nations"	11 811 €	11 606 €	11 223 €
	902 "Matisse"	7 582 €	7 484 €	7 773 €
	903 "Camus/Plein Ciel"	8 349 €	8 738 €	8 057 €
	904 "Delacroix"	8 312 €	8 778 €	7 983 €
Franklin	1302 "Franklin"	8 760 €	9 603 €	9 385 €
Vauban-Neppert	403 "Illzach/Vergers"	16 622 €	16 667 €	15 601 €
	1401 "Alliés/Lefebvre"	10 103 €	10 667 €	10 157 €
	1403 "Vauban/Neppert"	8 733 €	8 847 €	8 278 €
Wolf-Wagner	1402 "Wolf-Wagner"	8 144 €	8 089 €	8 646 €
Mulhouse		13 082 €	13 291 €	13 094 €
Alsace		18 835 €	19 496 €	19 608 €
France		17 497 €	18 129 €	18 355 €

Source : INSEE/DGI

Evolution de la part des allocataires de la CAF dont les revenus dépendent entièrement des prestations sociales entre 2008 et 2010

Briand se caractérise par une population très dépendante des prestations sociales comparativement aux autres quartiers. Le taux de couverture de la CAF5 étant important à Briand, 21% de la population du quartier PRU voit en 2011 ses revenus dépendre totalement des prestations sociales de la CAF.

	2008	2009	2010	2011
Briand	27%	29%	30,6%	30,1%
Bourtzwiller	17,5%	21,6%	20%	20,3%
Les Coteaux	22%	23%	23,2%	23,8%
Franklin	35,6%	34,7%	30%	28,1%
Vauban-Neppert	21,4%	23,8%	23,3%	24,4%
Wolf-Wagner	22,3%	21,3%	19,7%	16,8%
Quartiers PRU	23,3%	25%	24,4%	24,3%
Mulhouse	19,1%	21%	21,2%	20,7%
Alsace	nr	12%	12,3%	12,4%
France métropolitaine	nr	12,4%	12,7%	12,9%

Source : INSEE/CAF

Evolution de la part de la population (RP 2008) dont les revenus dépendent entièrement des prestations sociales entre 2008 et 2010

	2010	2011
Briand	22,2%	21,1%
Bourtzwiller	11%	12,1%
Les Coteaux	16,3%	16,6%
Franklin	19,1%	17,6%
Vauban-Neppert	14,6%	15%
Wolf-Wagner	14,7%	12,6%
Quartiers PRU	15,9%	15,9%
Mulhouse	12,3%	12%
France métropolitaine	6%	6,1%

Source : INSEE/CAF

La part des bénéficiaires du RSA-socle a augmenté à Briand entre 2008 et 2010. Elle est supérieure à la part affichée par Mulhouse.

Evolution de la part des bénéficiaires du RSA-socle parmi les allocataires de la CAF entre 2008 et 2010

	2008	2009	2010	2011
Briand	28,1%	30,9%	32,2%	30,7%
Bourtzwiller	19,8%	25,4%	23,1%	24,3%
Les Coteaux	23,8%	26,1%	27,4%	26,5%
Franklin	31,8%	32,6%	28,6%	28,8%
Vauban-Neppert	21,6%	24,1%	25,1%	26,7%
Wolf-Wagner	22,3%	21,1%	21,7%	20,1%
Quartiers PRU	24,1%	26,7%	26,7%	26,7%
Mulhouse	19,6%	21,9%	20%	22,1%
France métropolitaine	10,9%	12%	13%	12,7%

Source : INSEE/CAF

5 voir les définitions en annexes

SYNTHESE : DONNER DU BRIAND AU QUARTIER

L'objectif affiché du PRU pour le quartier Briand est de conserver son caractère populaire. Porte d'entrée dans la ville, porte d'entrée du centre-ville, le quartier Briand a été moins impacté que les autres par les actions lourdes du PRU.

Sur le plan socio-économique, Briand reste un quartier fragile, peut-être le plus fragile des 6 quartiers PRU. Les revenus sont en baisse et la dépendance aux prestations sociales reste forte. Comme dans les autres quartiers anciens, la mobilité résidentielle et les flux de population sont importants, et complexifient le travail des acteurs sociaux. Cependant, la croissance du chômage n'est pas plus forte qu'ailleurs.

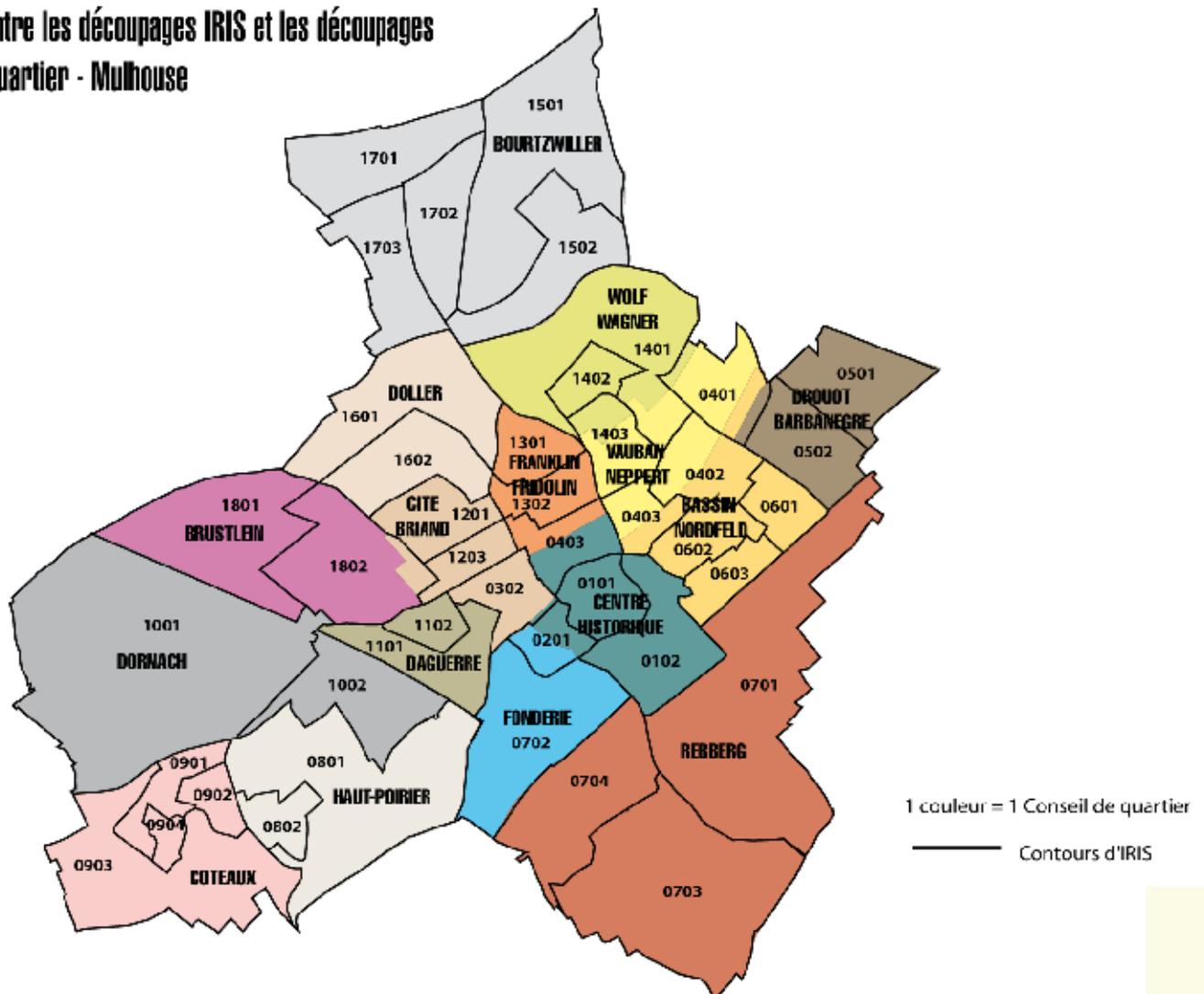
La force et la faiblesse de ce quartier réside dans sa multiculturalité. Tout l'enjeu est de parvenir à s'appuyer sur cette caractéristique pour impulser une vraie dynamique économique, commerciale et résidentielle.



ANNEXES



Comparaison entre les découpages IRIS et les découpages en Conseil de Quartier - Mulhouse



DEFINITIONS

source : www.insee.fr

Population : les chiffres de population présentés correspondent à l'ensemble des personnes dont la résidence habituelle se situe sur le territoire considéré. La population de ce territoire comprend :

- la population des résidences principales (ou population des ménages) ;
- la population des personnes vivant en communautés ;
- la population des habitations mobiles, les sans-abris et les marinières rattachés au territoire.

Depuis 2004, elle correspond, pour un territoire défini par un zonage administratif, à la population municipale de ce territoire, aux questions d'arrondis près. Le concept de population municipale est défini par le décret n° 2003-485 publié au Journal officiel du 8 juin 2003, relatif au recensement de la population.

Âge : l'âge est la durée écoulée depuis la naissance. Il peut être calculé selon deux définitions :

- l'âge par génération (ou âge atteint dans l'année ou encore âge en différence de millésimes) est la différence entre l'année de l'événement et l'année de naissance ;
- l'âge en années révolues est l'âge atteint au dernier anniversaire.

Les résultats du recensement de la population sont désormais présentés en utilisant l'âge en années révolues.

Population étrangère : la population étrangère est définie en fonction d'un critère de nationalité : est étrangère toute personne résidant en France qui n'a pas la nationalité française. Un étranger peut acquérir la nationalité française au cours de sa vie, en fonction des possibilités offertes par la législation. Il devient alors français par acquisition.

Parmi les étrangers se trouvant en France au moment du recensement, seuls ont été recensés ceux qui ont leur résidence permanente en France et ceux qui y travaillent ou y étudient (travailleurs permanents, stagiaires, étudiants, ainsi que leur famille le cas échéant), à l'exception des travailleurs saisonniers et des travailleurs frontaliers. En outre, n'ont pas été recensés les étrangers membres du corps diplomatique, mais le personnel étranger (administratif, tech-

nique ou de service) des ambassades résidant de façon permanente en France l'a été.

Ménage : un ménage, au sens du recensement de la population, désigne l'ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté. Un ménage peut être constitué d'une seule personne. Il y a égalité entre le nombre de ménages et le nombre de résidences principales.

Logement : un logement est défini du point de vue de son utilisation. C'est un local utilisé pour l'habitation :
- séparé, c'est-à-dire complètement fermé par des murs et cloisons, sans communication avec un autre local si ce n'est par les parties communes de l'immeuble (couloir, escalier, vestibule, ...);
- indépendant, à savoir ayant une entrée d'où l'on a directement accès sur l'extérieur ou les parties communes de l'immeuble, sans devoir traverser un autre local.

Les logements sont répartis en quatre catégories :

résidences principales : logement occupé de façon habituelle et à titre principal par une ou plusieurs personnes qui constituent un ménage.

résidences secondaires : logement utilisé pour les week-ends, les loisirs ou les vacances. Les logements meublés loués (ou à louer) pour des séjours touristiques sont également classés en résidences secondaires. La distinction entre logements occasionnels et résidences secondaires est parfois difficile à établir, c'est pourquoi, les deux catégories sont souvent regroupées.

logements vacants : logement inoccupé se trouvant dans l'un des cas suivants :

- proposé à la vente, à la location ;
- déjà attribué à un acheteur ou un locataire et en attente d'occupation ;
- en attente de règlement de succession ;
- conservé par un employeur pour un usage futur au profit d'un de ses employés ;
- gardé vacant et sans affectation précise par le propriétaire (exemple un logement très vétuste...).

Population active : la population active au sens du recensement de la population comprend les personnes qui déclarent :

- exercer une profession (salarisée ou non) même à temps partiel ;
- aider un membre de la famille dans son travail (même sans rémunération) ;
- être apprenti, stagiaire rémunéré ;
- être chômeur à la recherche d'un emploi ;
- être étudiant ou retraité mais occupant un emploi ;
- être militaire du contingent (tant que cette situation existait).

Population active occupée : la population active occupée (ou population active ayant un emploi) comprend, au sens du recensement de la population, les personnes qui déclarent être dans l'une des situations suivantes :

- exercer une profession (salarisée ou non), même à temps partiel ;
- aider un membre de la famille dans son travail (même sans rémunération) ;
- être apprenti, stagiaire rémunéré ;
- être chômeur tout en exerçant une activité réduite ;
- être étudiant ou retraité mais occupant un emploi.

Population salariée : la Déclaration Annuelle des Données Sociales est une formalité déclarative que doit accomplir toute entreprise employant des salariés. Dans ce document commun aux administrations fiscales et sociales, les employeurs, y compris les administrations et les établissements publics, fournissent annuellement et pour chaque établissement, la masse des traitements qu'ils ont versés, les effectifs employés et une liste nominative de leurs salariés indiquant pour chacun, le montant des rémunérations salariales perçues.

le champ de l'exploitation des DADS par l'Insee est restreint aux seuls salariés du privé et d'une partie du public : les agents des fonctions publiques hospitalières et territoriales sont présents mais les agents de l'Etat n'y figurent pas ; ne figurent pas non plus les salariés des services domestiques et des activités extra-territoriales.

Les salariés de moins de 25 ans n'exerçant une activité que dans la seule période 1er juillet-31 août (« job d'été ») ont été retirés des dénombrements.

Chômeurs : les chômeurs au sens du recensement de la population sont les personnes (de 15 ans ou plus) qui se sont déclarées chômeurs (inscrits ou non à Pôle Emploi) sauf si elles ont, en outre, déclaré explicitement ne pas rechercher de travail.

Catégories socio-professionnelles : [nous utilisons ici 6 des 8 nomenclatures de la liste I, qui est le niveau de précision le moins détaillé]

Agriculteurs exploitants : ce groupe socioprofessionnel est exclusivement consacré au classement des personnes qui exercent à titre professionnel une activité agricole, soit en qualité de chef d'exploitation, soit en qualité d'associé d'exploitation ou d'aide familial non salarié.

Artisans, commerçants et chefs d'entreprises : ces catégories ont pour but de regrouper les actifs qui mettent en valeur un capital économique en tant que chef de leur propre entreprise, mais travaillant seul ou n'emploient qu'un petit nombre de salariés, dans un domaine où l'aspect «travail manuel est important, en dehors de l'agriculture

Cadres et professions intellectuelles supérieures : cette catégorie regroupe des professeurs et professions scientifiques salariés qui appliquent directement des connaissances très approfondies dans les domaines des sciences exactes ou humaines, a des activités d'intérêt général de recherche, d'enseignement ou de santé. Des professionnels de l'information des arts et des spectacles dont l'activité est liée aux arts et aux médias. Des cadres administratifs et commerciaux d'entreprise, salariés qui ont des responsabilités importantes dans la gestion des entreprises. Des ingénieurs et cadres techniques d'entreprise, salariés exerçant des fonctions de responsabilité qui nécessitent des connaissances scientifiques approfondies.

Professions intermédiaires : l'appellation «professions intermédiaires» est une création de la nouvelle nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles. Deux tiers des membres du groupe occupe effectivement une position intermédiaire entre les cadres et les agents d'exécution, ouvriers ou employés.

Les autres sont intermédiaires dans un sens plus figuré. Ils travaillent dans l'enseignement, la santé et le travail social; parmi eux, les instituteurs, les infirmières, les assistantes sociales.

Employés : le groupe des «employés» rassemble des professions très variées et souvent mal définies. On y trouve bien sûr les secrétaires et les agents de bureau, mais aussi les agents hospitaliers, les vendeurs, les pompiers ou les gens de maison. L'unité du groupe des employés repose en fait plus ce qu'ils sont que sur ce qu'ils font.

Ouvriers : Le groupe ouvrier est structuré par une série d'oppositions. La qualification instituée dans les conventions collectives, est en étroite corrélation avec de nombreuses variables, comme le sexe, l'origine sociale, la formation ou le salaire. Toutes ces variables permettent d'établir une gradation des métiers ouvriers, des professionnels d'entretien aux ouvriers non qualifiés des industries légères et aux ouvriers agricoles.

Taux de couverture de la CAF : c'est le rapport entre la population d'un territoire couverte par une allocation de la CAF et la population totale de ce territoire.

Catégories de demandeurs d'emploi [Pôle Emploi utilise 5 catégories, nous ne présentons que les 3 premières, celles que nous utilisons] :

catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;

catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;

catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois) ;

Revenus fiscaux : le revenu fiscal correspond à la somme des ressources déclarées par les contribuables sur la déclaration des revenus, avant tout abattement. Il ne correspond pas au revenu disponible.

Le revenu fiscal comprend ainsi les revenus d'activité salariée et indépendante, les pensions d'invalidité et les retraites (hors minimum vieillesse), les pensions alimentaires reçues (déduction faite des pensions versées), certains revenus du patrimoine ainsi que les revenus sociaux imposables : indemnités de maladie et de chômage (hors RMI).

Unité de consommation : Système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage et permettant de comparer les niveaux de vie de ménages de tailles ou de compositions différentes.

Pour comparer le niveau de vie des ménages, on ne peut s'en tenir à la consommation par personne. En effet, les besoins d'un ménage ne s'accroissent pas en stricte proportion de sa taille. Lorsque plusieurs personnes vivent ensemble, il n'est pas nécessaire de multiplier tous les biens de consommation (en particulier, les biens de consommation durables) par le nombre de personnes pour garder le même niveau de vie.

Aussi, pour comparer les niveaux de vie de ménages de taille ou de composition différente, on utilise une mesure du revenu corrigé par unité de consommation à l'aide d'une échelle d'équivalence. L'échelle actuellement la plus utilisée retient la pondération suivante :

- 1 UC pour le premier adulte du ménage ;
- 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus ;
- 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans.

Etude éditée et imprimée par :

L'Agence d'Urbanisme de la Région Mulhousienne
33 Grand'Rue • 68100 MULHOUSE

Tél : 03 89 45 90 00 • Fax : 03 89 46 21 51

Rédaction : Mme Rahime ARSLAN et M. Sébastien Dassonville

Crédit Photos : AURM, Ville de Mulhouse

Toute reproduction autorisée avec mention précise de
la source et la référence exacte.